



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Prêmesques
PLACE JEAN BAPTISTE LEBAS
59840 PREMESQUES

Département

Préfecture

Arrondissement

Lille

Canton**Séance du 26 septembre 2022****Délibération : N° 2022-64**

Nombre de conseillers :

En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 17

L'an deux mille vingt deux le Lundi 26 Septembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire PLACE JEAN BAPTISTE LEBAS - 59840 PREMESQUES sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 19 septembre 2022

Présent(s) :

Y. HUTCHINSON - A. MARQUE - P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE - N. GUISLAIN - P. CAREY - S.VAN EECKE - D. DUMONT - C. LEFEBVRE - F. BOULANGER - S. MOUVEAUX - C. ANNAERT - P. PACCOU - J. TYBOU - G. DUBOIS

Absent(s) :

L. BASECQ procuration à A. MARQUE - Xavier DUBOIS - Excusé - P. JOURDAIN procuration à P. VANDEN DORPE

Secrétaire de séance : Stéphane MOUVEAUX**Fixation du tarif pour le concert de Gospel à l'occasion des festivités de Noël****DELIBERATION**

La commune organise le dimanche 18 décembre après-midi un concert de Gospel avec « Lille Gospel » à l'Eglise dans le cadre des festivités de fêtes de fin d'année.

20 à 30 artistes seront présents, le concert durera environ 1 heure.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

- 5 € pour les prêmesquois et les agents de la commune

-10 € pour les extérieurs

Il est dit que les recettes seront encaissées par la régie « guichet des services municipaux » à l'article 7062.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte de fixer les tarifs proposés ci-dessus pour participer au concert

- dit que les recettes seront encaissées par la régie « guichet des services municipaux » à l'article 706z.

DECISION

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 1

Emis et rendu exécutoire

le 30 septembre 2022

Reçu en Préfecture

le 30 septembre 2022

Publié ou notifié

le 30 septembre 2022

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 28 septembre 2022

Le Maire

Yvan HUTCHINSON

